

Tribunal de Police d'Evry  
1ère à 4ème classe

18

JUGEMENT SUR Requête  
Requête Incident Contentieux  
Délibéré

Audience du [REDACTED] FEVRIER DEUX MIL DIX-HUIT à NEUF HEURES ainsi constituée :

--

PREVENU

Nom	[REDACTED]	Sexe : M
Prénoms	[REDACTED]	
Date de naissance	[REDACTED]	Dépt : 94
Lieu de naissance	[REDACTED]	
Filiation	[REDACTED]	
Demeurant	[REDACTED]	
Sit. Familiale	[REDACTED]	Nationalité :
Profession	[REDACTED]	

**Mode de comparution** : non-comparant représenté avec mandat  
**Avocat** : Maître JOSSEAUME Rémy avocat au Barreau de Paris

Prévenu de :

- 1) EXCES DE VITESSE INFERIEUR A 20 KM/H PAR CONDUCTEUR DE VEHICULE A MOTEUR - VITESSE MAXIMALE AUTORISEE INFERIEURE OU EGALE A 50 KM/H (Code Natinf : 25386)
- 2) EXCES DE VITESSE INFERIEUR A 20 KM/H PAR CONDUCTEUR DE VEHICULE A MOTEUR - VITESSE MAXIMALE AUTORISEE SUPERIEURE A 50 KM/H (Code Natinf : 25387)

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal statuant en audience publique, en premier ressort, et par jugement contradictoire à l'encontre de Monsieur [REDACTED] prévenu ;

**DECLARE** recevable la requête de Monsieur [REDACTED]

**ANNULE** les titres exécutoires des 28/01/2016 et 25/04/2016 ;